

RESOLUTIONS FINALES

L'Assemblée Générale 1998 du Réseau International des Organismes de Bassin s'est tenue à Salvador de Bahia (Brésil) du 1er au 4 Décembre 1998 à l'invitation des Autorités Brésiliennes.

Les travaux ont été honorés de la présence du Docteur CÉSAR BORGES, Gouverneur de L'Etat de Bahia et du Docteur FERNANDO ANTÔNIO RODRIGUEZ, Secrétaire des Ressources Hydriques Fédérales, qui ont officiellement ouvert les débats, ainsi que du Docteur ROBERTO MOUSSALEM et de Mme STELA GOLDENSTEIN, Secrétaires des Ressources en Eau de l'Etat de Bahia et de L'Etat de São Paulo, Mr. JACEK KURNATOWSKI, Directeur de l'Eau de Pologne, et Mr. SEKOU TOURE, Haut Commissaire à l'Hydraulique de Côte d'Ivoire, qui ont présidé les ateliers thématiques.

L'Assemblée a réuni 351 délégués représentant 158 Organisations de 27 Pays.

Les délégués ont remercié le Gouvernement brésilien, l'Etat de Bahia et la Ville de Salvador pour leur merveilleux accueil et la parfaite organisation de leur Assemblée.

L'Assemblée Générale a pris acte de ce que, à ce jour, **125 Organismes de 49 Pays s'étaient manifestés auprès du Secrétariat Technique Permanent, soit comme "Membres" à part entière, soit comme "Observateurs"**, en signant la déclaration d'adhésion ou la fiche de renseignements. Plusieurs autres organismes, répondant aux critères, ont par ailleurs manifesté leur intérêt, sans officiellement déclarer leur adhésion.

Les délégués ont réaffirmé leur soutien aux principes de la Charte du RIOB et rappelé que quatre principes fondent l'adhésion au RIOB :

1. une gestion globale, intégrée et cohérente de la ressource en eau organisée à l'échelle pertinente de grands bassins versants et des aquifères,
2. la participation à la prise de décision, à côté des Administrations gouvernementales compétentes, des Autorités territoriales concernées, des différentes catégories d'usagers intéressés et des associations de protection de la nature dans le cadre de Comités de Bassin,
3. la fixation d'objectifs à moyen et long termes sous forme de schémas directeurs et de programmes d'interventions prioritaires,
4. l'instauration de financements spécifiques basés sur les principes utilisateurs-pollueurs-payeurs.

Ils ont décidé que la qualité de membre serait conditionnée par **le paiement d'une cotisation annuelle fixée à 1.000 US\$ ou 6.000 FF, pour 1999** et destinée à couvrir les frais généraux d'animation du Réseau et par priorité la publication de la "Lettre du RIOB".

Ils rappellent aux Organismes-Membres l'importance du règlement de cette cotisation pour développer les activités du Réseau et demandent aux membres en retard de leur cotisation 1998 de s'en acquitter rapidement.

Un compte spécial "RIOB" a été ouvert (en FF et en \$) par le Secrétariat Technique Permanent (STP) pour recueillir les versements des cotisations. Les dépenses sont conditionnées à l'accord du Président du Réseau ou d'un membre délégué du Bureau de Liaison (Trésorier).

L'Assemblée a particulièrement remercié les Agences de l'Eau françaises qui ont confirmé leur soutien financier au Secrétariat pour 1999, durant la phase de montée en puissance des cotisations, ainsi que les organismes de bassin et les Autorités Gouvernementales du Brésil, du Guatemala et de Colombie pour l'organisation des Assemblées du RIOB et du RELOB en 1998.

L'Assemblée a félicité les Autorités espagnoles, et plus particulièrement **Monsieur J.M. ARAGONES BELTRAN**, Président de la Confédération Hydrographique du Jucar, pour la façon dont avait été assurée la Présidence du RIOB depuis l'Assemblée Générale de VALENCIA en Octobre 1997.

Sur proposition des Organismes-Membres Brésiliens et conformément à la Charte, elle a désigné à l'unanimité **Monsieur Raymundo GARRIDO**, Directeur du Département de Gestion des Ressources Hydriques Fédérales, comme **nouveau Président du RIOB** jusqu'à la prochaine Assemblée Générale du printemps 2000.

Elle a également confirmé les **membres du Bureau de Liaison** :

Afrique :

- Mr. Abrouk MEKKI (Algerie)
- Mr. Amani KOUADIO (Côte d'Ivoire),

Amérique :

- Mme. Maureen BALLESTERO (Costa Rica)
- Mme. Evelyn REYNA CHACON (Guatemala)
- Mr. Carlos ABIHAGGLE (Argentine)
- Mr. Carlos AGUILAR (Equateur)
- Mr. Diego BRAVO (Colombie)
- Mr. Rafael CHONGO (Cuba)
- Mr. Dalto FAVERO BROCHI (Brésil)
- Mr. Ramón GARCIA MAYEN (Mexique)
- Mr. Jean-Maurice LATULIPPE (Québec)

Asie :

- M. Rusfandi USMAN (Indonésie),

Europe Occidentale :

- MM. José Maria SANTAFE et José Antonio LLANOS BLASCO (Espagne),
- MM. Jean-Paul CHIROUZE et Alain DUCHEIN (France)

Europe Centrale et Orientale :

- Mme. Ane Marie PELIN (Roumanie)
- MM. Tomasz WALCZYKIEWICZ et Andrzej BADOWSKI (Pologne)
- Mr. PUNCHOCAR (R. Tchèque)

En outre :

- Mr. Juan-Manuel ARAGONES BELTRAN (Espagne), M.M. Guillermo CHAVEZ ZARATE et Eduardo MESTRE (Mexique), sont membres de droit du Bureau en tant que précédents Présidents ainsi que Mr. Jean-François DONZIER (OIEAU), qui représente au Bureau de Liaison le Secrétariat Technique Permanent dont le mandat a été reconduit pour une nouvelle période statutaire.

L'Assemblée a également décidé d'attribuer la qualité de "**Conseiller Honoraire du RIOB**" à Mr OSTOJSKI (Pologne), en tant qu'ancien Président, Mr. BENEVIDES (Brésil) ancien membre du Bureau de Liaison et Mr. J. F. DONZIER Secrétaire Technique Permanent, en reconnaissance des efforts qu'ils ont déployé pour développer le rayonnement du Réseau.

Les Conseillers Honoraires seront invités aux Assemblées Générales, au même titre que le représentant de chaque Organisme adhérent.

L'Assemblée s'est félicitée du succès indéniable de la publication de "**la Lettre du RIOB**" et du **site Internet** : "<http://www.riob.org/>"

Elle a décidé de poursuivre dans cette voie avec la diffusion de la lettre n° 7 qui vient d'être éditée et la publication de la lettre n° 8 en octobre 1999.

Elle insiste auprès des organismes membres sur l'intérêt primordial de contribuer à la rédaction de "la lettre" en envoyant leurs articles au STP dans les délais et d'enrichir le site WEB avec les informations demandées :

- fiche d'information "organismes-membres",
- calendrier des manifestations et colloques,
- identification des matériels pédagogiques et d'information disponibles,
 - fichier de bureaux d'études et prestataires de services compétents,
 - fichier des organismes-membres pouvant mobiliser des experts de niveau international pour des missions d'intérêt collectif du RIOB et liste de ces experts (collège international).

Elle recommande aux organismes membres de se doter rapidement d'**une adresse de courrier électronique (E-mail)** de façon à faciliter les liens et la diffusion de l'information au sein du Réseau et de communiquer exactement ces coordonnées au Secrétariat Technique Permanent.

Elle demande au STP d'animer des "**forum de discussion**" sur le WEB, notamment sur les thèmes abordés par le RIOB lors de cette rencontre de Salvador:

- "le financement des Organismes de Bassin" ;
- "les schémas directeurs d'aménagement et de gestion d'eau ;
- "la participation des usagers par la gestion durable ;
des ressources en eau", en développant, en particulier, les réflexions sur une ingénierie sociale appropriée.
ainsi que sur d'autres thèmes importants tels que : "l'information nécessaire à la prise de décision".

L'Assemblée a fait siennes les recommandations présentées à l'issue des **trois journées thématiques des 03 et 04 Décembre 1998** et a mandaté le Président et le STP pour en assurer une large diffusion auprès des Membres et des Organisations de coopération internationale intéressées.

En particulier, l'Assemblée Générale a souhaité que soit créé au sein du RIOB un **Groupe de Travail sur la gestion des eaux partagés** et que celui-ci, en liaison avec les Commissions ou Autorités internationales existantes sur cette question, propose un projet de recommandation sur la gestion des ressources partagées à présenter lors de la Conférence Ministérielle de la Haye en l'An 2000.

Le RIOB doit rechercher une participation plus large de ces Commissions Internationales en son sein.

Après le Comité directeur qui s'est tenu le 01 Décembre 1998 à Salvador, les délégués ont fait le point de l'état d'avancement du projet "**AQUADOC-INTER**", pour la diffusion de la documentation institutionnelle entre les Organismes-Membres et ont assisté à une démonstration de la maquette de ce service présentée par le STP. Le fonctionnement sur Internet pourra commencer en 1999.

Ils insistent, auprès de tous les Organismes des Pays qui ne l'ont pas encore fait, pour une désignation rapide de leur "**Centre Documentaire Relais National**" (CDRN) et sur l'importance de la participation au prochain **Comité directeur d'Aquadoc-Inter** en 1999.

Le Président et le STP auront à assurer une large promotion du projet "Aquadoc-Inter" auprès des Membres ainsi que des Organisations de coopération bi et multilatérale, de façon à ce que celles-là puissent envisager de soutenir financièrement le développement du projet.

En particulier, l'Assemblée Générale a remercié le Gouvernement Français du soutien qu'il a apporté à l'étude de faisabilité du réseau AQUADOC INTER en 1998 et a mandaté le STP pour déposer auprès du Ministère Français des Affaires Etrangères les dossiers de sa mise en oeuvre en Amérique Latine et en Europe Centrale.

Les délégués ont regretté que l'organisation d'un premier "**Cours international de formation du RIOB**" sur le thème de "**la Création des Organismes de Bassin**" envisagée lors de l'Assemblée Générale de Valencia, n'ait pas pu être concrétisée en 1998.

Ils se sont, par contre, félicités de l'organisation au Brésil par le MMA/DGRH, avec l'appui du STP, des Agences de l'eau et de la Coopération françaises, de quatre séminaires sur la gestion de bassin qui ont réuni plus de 180 participants du Brésil et des Pays Latino-Américains respectivement à Rio de Janeiro, au Mato Grosso, au Minas Gerais et à Salvador.

Ils ont souhaité que ce type d'activité soit renforcé en 1999, avec l'appui des autres pays et organisations.

L'Assemblée a retenu avec gratitude l'invitation des Autorités Polonaises pour tenir la prochaine Assemblée Générale du RIOB à Cracovie au printemps 2000, ainsi que les propositions du Québec et de la Colombie pour 2001 et 2003.

L'Assemblée Générale se félicite des premiers succès obtenus par le RIOB quatre ans après sa naissance, tant au niveau des actions réalisées que de la reconnaissance internationale.

Pour consolider et développer le fonctionnement du réseau, l'Assemblée Générale considère qu'il est aujourd'hui nécessaire d'engager une réflexion prospective.

Elle demande au Comité de Liaison de s'organiser pour présenter à la prochaine Assemblée Générale des propositions sur les 3 thèmes stratégiques suivants :

- les actions prioritaires des prochaines années ;
- les modes et moyens de financement envisagés ;
- l'évolution structurelle de l'organisation du Réseau.

Elle a également souhaité que le Bureau envisage une participation active du RIOB à la préparation de la Conférence Ministérielle de la Haye (Pays - Bas), prévue en Mars 2000.

Elle s'est par ailleurs félicité de la création au sein du RIOB, grace au soutien des Organismes de Bassin et des Autorités Gouvernementales du Brésil, et de la Colombie, du premier Réseau Régional pour l'Amérique Latine des Organismes de Bassin (RELOC-RRLA/RIOB), suite à l'Assemblée Constitutive de Brasilia (Brésil) les 09 et 10 Juillet 1997 et à la première Assemblée Générale de Bogota (Colombie) du 04 au 06 Août 1998. D'autre part, a exprimé sa satisfaction pour la tenue de la réunion des Organismes-Membres d'Amérique Centrale et des Caraïbes du 29 au 31 Juillet 1998 au Guatemala, avec l'appui des autorités et organismes de ce pays, sous la presdiance de Mme. E. REYNA CHACON.

Enfin, l'Assemblée Générale félicite Mr. D. BRAVO BORDA (Colombie) qui a été élu à la Présidence du RELOB.

Secrétariat Technique Permanent
Office International de l'Eau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE
Tél. : 33 (1) 44 90 88 60 - Fax : 33 (1) 40 08 01 45
[E-Mail : riob2@wanadoo.fr](mailto:riob2@wanadoo.fr)